

La commune de Velars n'a pas les ressources nécessaires pour financer le montant des travaux :

**2,7 M€.**

Celui-ci est **supérieur à deux fois son budget annuel** (fonctionnement et investissement compris).

Les travaux ne sont donc engagés qu'après avoir trouvé leur financement hors budget communal : avec des fonds privés et des fonds publics.

**Pour les fonds privés**, il faut avoir recours au mécénat et aux dons. C'est la raison pour laquelle la commune oeuvre en partenariat avec l'association « les Amis de Notre-Dame d'Etang » et avec la Fondation du Patrimoine. Une convention de souscription est signée avec cette dernière. Ainsi, tous les fonds peuvent être recueillis via ces deux entités en bénéficiant des avantages fiscaux correspondants.

**Pour les fonds publics**, les subventions sont accordées par la Direction Régionale des Affaires Culturelles (DRAC), l'Union Européenne (Feader) et le Conseil Général (CG).

Pour plus de détail, cliquez sur "[financement](#)".

**Particuliers et acteurs économiques** :

par vos dons et actes de mécénat, soyez aux côtés de la municipalité pour réussir le projet.

**Ensemble, gagnons le pari de sauver NOTRE-DAME D'ETANG**

{backbutton}